

Nom et téléphone de la personne à contacter pour le règlement : _____

Le CNDC étant déclaré au titre des organismes de formation professionnelle continue, votre formation peut être prise en charge par votre employeur. Le cas échéant, indiquez précisément ses coordonnées et joignez impérativement un chèque de caution correspondant au montant des droits d'inscription.

Ce chèque vous sera retourné dès que le règlement définitif aura été effectué par votre employeur. Toute inscription à une formation fera l'objet d'une convention entre le CNDC et le stagiaire, ou l'employeur s'il y a une prise en charge.

A Uniformation, Maryse Rabouin est votre interlocutrice sur le département du Maine-et-Loire. Tél. Uniformation : 0820 205 206 (0,09 euros TTC/min) - Mail : paysdelaloire@uniformation.fr.

Date : _____ Signature obligatoire

Conditions générales

La responsabilité du Conseil général et du CNDC ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par toute personne pendant le temps du stage incluant les déplacements. Le Conseil général et le CNDC déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objet personnel.

L'inscription définitive à chaque stage ne sera prise en compte qu'à réception du règlement correspondant : chèque personnel en cas d'inscription individuelle, chèque de votre employeur dans le cas d'une prise en charge au titre de la formation professionnelle (ou chèque personnel servant de caution dans l'attente de la prise en charge).

Les règlements, quels qu'ils soient, seront encaissés à la fin de la formation.

En cas de désistement de moins d'une semaine avant le début du stage, le CNDC conserve 50 % du règlement total.

Tout stage commencé est dû dans son intégralité.

En cas d'annulation du stage, le CNDC rembourse l'intégralité de la somme versée et le stagiaire renoncera à poursuivre le CNDC aussi bien pour préjudice financier, que pour préjudice moral.

Le nombre d'inscrits étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans leur ordre d'arrivée.

Dates et lieux

Avec David Drouard

Jeudi 4, mardi 9, jeudi 18 nov. et jeudi 2 déc. 2010
10 h -12 h 30

Avec Loïc Touzé

Jeudi 9, 16 déc. 2010 et 6, 13 janvier 2011
10 h -12 h 30

Studio CNDC Bodinier, 28 rue Bodinier, Angers

Date limite d'inscription

Lundi 25 octobre 2010

A cette date, le Département se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Modalités d'inscription

Cycle complet (20 h)

Inscription au titre de la formation professionnelle : 280 €
inscription individuelle : 110 €

Jusqu'à 20 personnes.

Annulation en dessous de 10 inscrits.
Possibilité de prise en charge au titre de la formation professionnelle continue.

Renseignements

Anne Blaison, chargée de développement danse
Tél. : 02 41 25 62 76 – a.blaison@cg49.fr

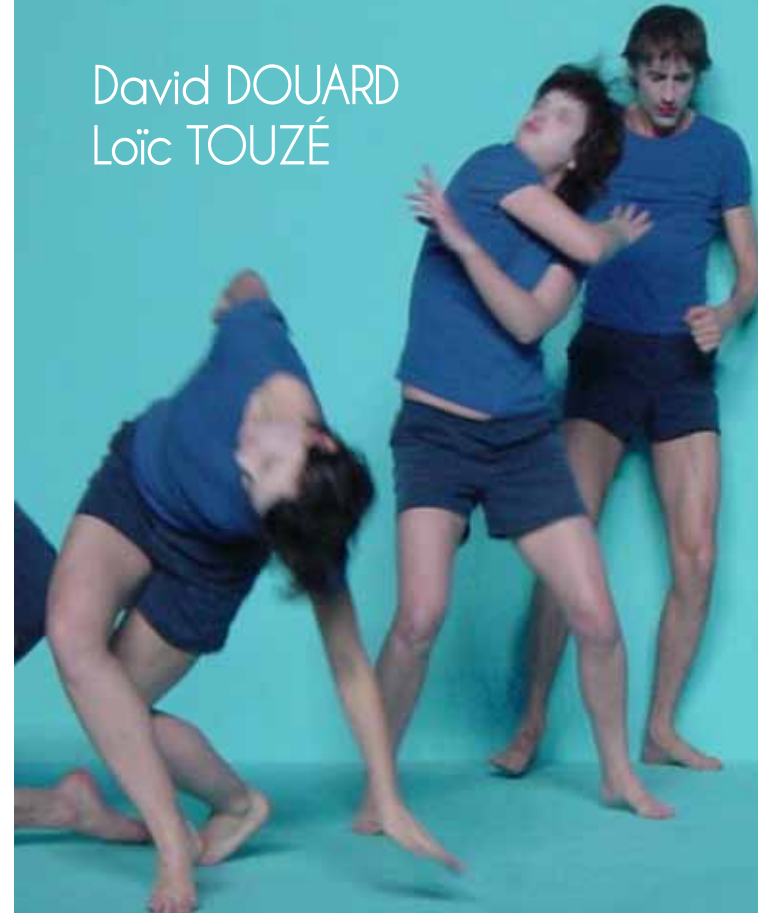
Conseil général de Maine-et-Loire - DGA proximité
Direction du développement culturel, patrimonial et sportif - Service de la culture et du patrimoine
Place Michel Debré - BP 94104
49941 Angers cedex 9

Cycle de formation professionnelle

entraînement du danseur

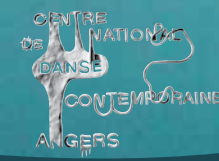
danse contemporaine

David DOUARD
Loïc TOUZÉ



Novembre - Décembre 2010 / Janvier 2011

Organisé par le Conseil général de Maine-et-Loire et le Centre national de danse contemporaine Angers, direction Emmanuelle Huyhn



Intervenants

David DROUARD

David Drouard s'est formé au Conservatoire de Nantes, puis au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon.



Il a participé en tant qu'interprète aux projets d'Odile Duboc, de Lionel Hoche, d'Abou Lagraa, d'Yvann Alexandre, de Delphine Gaud et d'Andonis Foniadakis. En 2000, il reçoit le prix de la fondation Nouriev au Concours International de Danse de Paris avec le solo Fractal. Il poursuit son travail

chorégraphique en 2003 avec GRAVITY qui remporta le premier prix aux Synodales de Fontainebleau.

En 2004, David Drouard crée sa propre compagnie : Chantier. Il diversifie ses projets sur le fil des collaborations artistiques et fédère autour de lui une équipe d'interprètes bâtisseurs et collaborateurs, qui alimente ses recherches. Depuis 2008, David Drouard et la compagnie Chantier sont en résidence au Théâtre de Laval.

Objectifs

Proposer aux enseignants et aux danseurs une approche sensible du corps liée à l'univers de deux chorégraphes.

Avec David Drouard : les ateliers permettront d'aborder les 4 axes fondamentaux de son travail : le travail des sens, le contact, l'improvisation / composition et la conscience kinesthésique. Des temps de pratique technique, de recherche et de composition seront proposés en alternance.

Publics

Professeurs de danse de toutes disciplines / Danseurs professionnels / Danseurs avancés.

Loïc TOUZÉ

Loïc Touzé est artiste et chorégraphe ; il développe son activité dans le cadre de l'association Oro depuis 1991.



L'association Oro est implantée à Nantes depuis janvier 2010, après dix années passées à Rennes en Bretagne.

Loïc Touzé a initié de nombreux projets en collaboration avec des artistes du champ chorégraphique mais aussi du champ de la musique contemporaine et des arts visuels. Il a créé depuis le début des années 2000 les pièces chorégraphiques Morceau, Love, Elucidation, 9, Un saut désordonné avec les épaules à la même hauteur que les hanches et La Chance.

La formation et la circulation de la culture chorégraphique occupent une place primordiale dans son travail. Il enseigne régulièrement pour des structures de formation professionnelle partout dans le monde, et notamment en France au CNDC d'Angers, au Théâtre National de Bretagne, à ex.e.r.ce Montpellier et dans des universités (Rennes 2, Paris 8). De 1997 à 2000, il participe au groupe des signataires du 20 Août ; il co-dirige les Laboratoires d'Aubervilliers de 2001 à 2006.

Avec Loïc Touzé : autour d'enjeux de travail à l'œuvre notamment dans ses pièces Love, présentée les 20 et 21 octobre 2010 au CNDC (au Quai) et La Chance, présentée au TU à Nantes le 4 novembre 2010.

Tarif préférentiel « stagiaire entraînement régulier du danseur » (8 euros) pour assister à la représentation de « Love » au Quai. Réservation auprès du CNDC : 02 44 01 22 66

Inscription

Bulletin d'inscription à retourner avant le lundi 25 oct. 2010

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Parcours de formation et diplômes : _____

Disciplines enseignées : _____

Employeur principal :

Collectivité territoriale _____

Structure associative _____

Autre (préciser) : _____

Nom et adresse de l'employeur principal : _____

Prise en charge :

Prise en charge individuelle

Je joins un chèque de règlement de _____ € à l'ordre du CNDC à envoyer au Conseil général

Prise en charge des droits d'inscription par un employeur ou l'organisme de formation

Nom, raison sociale, adresse et tél. de l'employeur : _____

Nom et adresse de l'organisme de formation : _____

N° d'adhérent de l'employeur : _____

(Cachet obligatoire de l'employeur)

Je joins un chèque de caution de _____ € (correspondant au montant intégral des droits d'inscription) à l'ordre du CNDC, dans l'attente du règlement de la formation par mon employeur.